Session de la Chambre d'Agriculture de l'Orne
Vendredi 19/09/2008

Discours d'Alain LAMBERT

Salutations : M. le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Orne

Monsieur le Secrétaire Général
Mmes et MM. les élus professionnels
MM. les Directeurs de la DDAF et de la Chambre d'Agriculture de l'Orne
Mmes et MM. les représentants des services de la compagnie consulaire

Merci Monsieur le Président de m'avoir convié à prendre part à vos travaux.

J'ai pris connaissance des rapports qui vous ont été présentés, voici quelques instants.

L'eau, l'énergie, l'utilisation de l'espace et la maîtrise des charges. Autant de sujets d'actualité qui impactent non seulement l'activité agricole, mais également les collectivités et la population de notre département. En vous saisissant de ces dossiers, vous concourrez à rechercher des solutions qui nous concernent tous.

J'ai été particulièrement attentif aux propos que vient de tenir le Président de la Chambre d'Agriculture.

Je ne vous surprendrai pas en vous confiant que je partage votre analyse sur les trois grands domaines abordés : le poids économique de l'agriculture, l'inquiétude quant aux contraintes

administratives et les orientations qu'il conviendrait de donner à la PAC.

Avant de développer quelques réflexions personnelles, permettez-moi de rappeler la contribution du Département à la modernisation de l'agriculture ornaise.

Le Conseil général a, en effet, adopté en 2006, à l'unanimité, les orientations du Programme Agricole Départemental. Nous avons fait nôtres les objectifs que vous avez fixés. Je les évoque brièvement :

- favoriser l'installation,
- permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu décent. J'observe avec satisfaction la progression significative du revenu des agriculteurs en 2007,
- accompagner les mutations des exploitations,
- diversifier les activités de production,
- préserver l'environnement.

Afin d'accompagner cette politique quasi contractuelle, le Conseil Général mobilisera cette année près de 3.5 millions d'euros sur trois grands secteurs :

- l'aide aux jeunes agriculteurs et à l'installation, pour 1 million d'euros,
- la modernisation des équipements d'élevage et l'appui à la compétitivité des exploitations, pour 2 millions d'euros,
- la garantie d'une protection sanitaire du cheptel, pour 0,5 million d'euros.

Il convient d'ajouter à ce dispositif, une part importante de notre activité qui porte sur la protection de la ressource en eau.

Après ces quelques rappels, des réflexions relatives aux enjeux cruciaux de la profession agricole. J'identifie 4 défis majeurs à relever :

- **La compétitivité de notre agriculture**. Nous sommes dans un monde ouvert et même si l'Europe apporte quelques protections, ne nous trompons pas d'objectif ; c'est de votre capacité à être compétitifs que dépendra l'avenir de notre agriculture. C'est d'ailleurs le seul moyen pour progressivement libérer les agriculteurs des innombrables contraintes qui leur sont imposées par Bruxelles, au prétexte qu'ils reçoivent des aides conséquentes, en oubliant un peu rapidement que ces aides étaient instituées pour protéger le panier de la ménagère et préserver la présence d'entreprises agricoles sur l'ensemble du territoire.

- **La libération des énergies, des initiatives** tant dans la recherche des productions les plus adaptées au marché, que dans l'organisation de la production. Vous avez déjà ouvert la voie à cette réorganisation, en mutualisant des unités de production de taille suffisante pour assurer leur pérennité, tout en garantissant des conditions de travail qu'attendent les nouvelles générations. Il en va de même pour les secteurs de l'aval qui devront peser plus que jamais sur la grande distribution.

- **Le développement de la ressource humaine**. De la qualité des hommes et des femmes qui entreprendront en agriculture dépendra notre réussite. C'est par une installation de qualité, mais aussi par une formation initiale et continue des futurs chefs d'exploitation que nous répondrons à cette exigence légitime.
  Je n'oublierai pas les salariés agricoles qui seront probablement plus nombreux et mieux formés demain et qui exerceront davantage de responsabilités au sein d' exploitations agrandies.

- **L'adaptation aux attentes environnementales d'une population urbanisée**. Sujet ô combien sensible

d'autant que ces consommateurs ont une vision souvent erronée de l'agriculture. Je sais que vous travaillez beaucoup sur ce sujet au travers de nouvelles techniques de culture qui consommeront moins d'engrais chimiques ou de produits phyto pharmaceutiques engrais. Je crois que c'est une bonne chose. Le travail important réalisé dans le domaine du compostage des fumiers et le traitement des déchets est aussi un bon exemple de réutilisation sous produits animaux et végétaux. Il y a également un problème de communication et je sais , Monsieur le Président, que vous avez mobilisé votre institution sur ce sujet. C'est à mes yeux très important.

Je vais clore ce propos en vous remerciant de votre inestimable contribution à l'expansion économique de l'Orne. Les entreprises agroalimentaires continuent à investir dans notre département, c'est le signe que vous devez plutôt être bons.

Je tiens également à vous remercier d'avoir, au fil du temps, su préserver le patrimoine naturel de l'Orne qui, chacun le sait, tutoie l'excellence.

Je crois que l'Orne peut vous faire confiance. Moi j'ai confiance en vous !!

Alain Lambert
Président du Conseil général de l'Orne